

Registre in-folio de 296 feuillets : papier vergé ; filigrane : une aigle déployée ayant l'écu de Bâle en cœur et les initiales N. H. M. rattachées à la queue. Reliure peau chamoisée verte.

1597-1599 — Fol. 3. Amodiations de la cité (1er janvier 1597). — Fol. 4 v°. Banvin de l'archevêque : il n'use pas de son droit cette année (4 janvier). — Fol. 6 v°. Plaintes au sujet du collège ; malgré la décision de la cité pour se procurer de bons régents, « l'affaire vad de jour à aultre de mal en pis, de sorte que si au plusstot ny est pourveu, y a apparence que l'ignorance (chose déplorable) surmontera et estouffera la science au deshonneur et très grand détriment publique et particulier de lad. cité anciennement appelée cité dorée. » On décide que les délibérations prises au sujet d'un collège de Jésuites seront exécutées (9 janvier). — Fol. 7 v°. Requête du comte de Cantecroix, en tant que citoyen, demandant l'arrestation de Balthazar Reyna, milanais résidant dans la cité, et d'un de ses serviteurs, jardinier italien nommé Henrich, qui ont formé un complot contre lui pour l'assassiner. On les fait arrêter et emprisonner (10 janvier). — Fol. 8. Nouvelle requête du comte de Cantecroix sollicitant l'arrestation de Augustino Nazareto, piqueur : à cet effet il se constitue prisonnier « en forme de droit ». — Fol. 8 v°. Mort d'un muletier au palais archiépiscopal : on le fait visiter par des experts pour voir s'il n'a pas été atteint de peste (14 janvier). — Rapport des commis de la cité au sujet de leur entrevue avec le Père recteur et le Père Jacques, en présence du curé Sarragoz, au sujet du collège des Jésuites. Ceux-ci demandent à être pourvus « d'église, logis, libvres et meubles pour une foys » et à recevoir chaque année une dotation de 2.000 francs. Ils proposent l'envoi du curé Sarragoz à Avignon pour conférer avec le Père Gentil, provincial. — Fol. 9. Députation du curé Sarragoz à Avignon vers le Père provincial (15 janvier). — Fol. 9 v°. On lui remet 100 écus pour son voyage (17 janvier). — Fol. 11. Envoi de Balthazar Reyna à Dole pour y être confronté avec Thomas Bayard, accusé de complot contre le comte de Cantecroix (22-26 janvier). — Fol. 14. Institution de Claude Boitouset, docteur ès droits, comme juge de la cité, en remplacement de François de Marenches, nommé conseiller à Dole (3 février). — Fol. 17. Don de 150 francs à la veuve de Philippe de Barbieri, mort au cours d'un voyage qu'il faisait en France pour la cité (11 février). — Fol. 17 v°. Avertissement de la présence à Dijon du maréchal de Biron avec un grand nombre de gens de guerre. Mesures de garde (14 février). — Fol. 18. Construction d'une muraille entre les portes de Charmont et d'Arènes ; elle se fera en dehors, au prix de 2.000 francs, tandis qu'une muraille en dedans coûterait 15.000 francs. Quand la cité aura des ressources, elle construira un fort pour flanquer cette muraille (17 février). — Fol. 19. Fixation du prix du blé des greniers à 32 gros (20 février). — Fol. 20. Rapport fait par le curé Sarragoz sur son voyage à Avignon : le Père Gentil, provincial des Jésuites, viendra dans la cité, fin avril ou commencement de mai, pour traiter l'affaire du collège. Une quête sera faite dans la cité pour l'achat des livres et meubles nécessaires au collège (22 février). — Fol. 22. Fixation du prix du blé des greniers à 34 gros l'émine (2 mars). — Fol. 23. Lettres en latin de la cité à l'Empereur pour l'aviser des dangers qu'elle court par suite du voisinage de gens de guerre (5 mars). — Fol. 24. Décision de faire appel à des secours étrangers, même du roi d'Espagne, en cas d'attaque de la cité (6 mars). — Fol. 25. Ordre de laisser un passage pour deux chariots de front, à l'intérieur des murailles de la cité (8 mars). — Fol. 25 v°. Offre d'assistance faite à la cité par le comte de Champlite en cas de nécessité (11 mars). — Fol. 29 v°. Mandement citatoire de la Chambre de Spire contre le syndic de la cité, apporté par un messager impérial, et obtenu à la requête du notaire Jean Broquard. — Fol. 30 v°. Réunion des gouverneurs et notables : estimant que ce mandement constitue un attentat contre les priviléges de la cité, ils ordonnent l'arrestation de Broquard (29 mars). — Fol. 31. Arrivée dans la cité de « Chrestienne de Maddrucce », femme de Marc de Rye, sr de Dissey. On fera sonner l'artillerie en son honneur et on enverra des commis pour la saluer. Présent de dragées et de confitures sèches (2 avril). — Fol. 31 v°. Ordre de l'Empereur exigeant le paiement par le comte de Cantecroix de 8.000 francs adjugés à Madame de Thoraise (4 avril). — Fol. 32 v°. Permission de rentrer dans la cité accordée à un banni, à la requête de Madame de Dissey (12 avril). — Fol. 34. Institution de Pierre Bressand, comme substitut du syndic. — Mise en liberté de Balthazar Reyna, détenu prisonnier à la requête du comte de Cantecroix (18 avril). — Fol. 35 v°. Prière adressée au Chapitre de ne pas faire l'ostension du Saint Suaire cette année, à cause des bruits de guerre (24 avril). — Fol. 40. Requête de Jean Broquard, emprisonné depuis six semaines : il renonce à faire usage de la citation de la Chambre de Spire et proteste qu'il n'a jamais voulu porter atteinte aux priviléges de la cité. — Réponse des gouverneurs : l'attentat a été commis en la Chambre de Spire ; c'est là que Broquard doit en obtenir réparation — La cité décide d'envoyer à Spire un député (13 mai). — Fol. 40 v°. Choix de Thomas Nardin le jeune comme député à Spire (14 mai). — Fol. 41. Cas suspect de peste ; mesures de précaution (15 mai). — Fol. 41 v°. Lettres de l'Empereur, datées de Prague, le 5 avril, en réponse aux lettres adressées par la cité le 5 mars ; il a écrit aux chefs des troupes françaises pour les détourner de toute attaque contre la cité (17 mai). — Fol. 42. Arrivée du Père Gentil, provincial des Jésuites ; il sera logé à la cure de Saint-Pierre (18 mai). — Fol. 42. Audience accordée au Père Gentil ; il expose la charge qu'il a reçue du Père Claudius Aquaviva, général des Jésuites, pour l'érection du collège. — Commis désignés pour traiter avec lui (19 mai). — Fol. 43 v°. Nouvelles plaintes du Chapitre au sujet des subsides imposés à leur meunier de Tarragnoz (22 mai). — Fol. 44. Fixation du prix du blé des greniers à 35 gros l'émine. — Démission de Claude Chassagnet, co-garde de la monnaie : il est remplacé par Jean Huchier, marchand (24 mai). — Fol. 45. Traité pour l'établissement du collège des Jésuites conclu avec le Père Gentil. La cité leur cède les « meix et maisons » du collège de la cité, avec toutes leurs dépendances ; toutes les constructions et les aménagements intérieurs seront à leur charge, moyennant une somme de 8.000 francs que leur fournira la cité. Si on installe un logis pour l'installation de pensionnaires, il sera à la charge de la cité. La chapelle de la commanderie Saint-Antoine sera mise à la disposition des Jésuites, jusqu'à ce qu'une chapelle spéciale leur soit construite. Le collège est doté par la cité d'un revenu annuel et perpétuel de 2000 francs, payable par trimestre. Les Jésuites devront fournir le collège de professeurs « idoines » de leur Compagnie : au début il y aura 4 régents pour 4 classes ; si le revenu du collège s'accroît, le nombre des classes sera porté à 6. Le collège ne pourra en aucun cas être transféré ailleurs (26 mai). — Fol. 49. Rectification sur trois points de détail du traité pour l'établissement du collège. — Fol. 49 v°. Texte des lettres en latin adressées par les gouverneurs au Père Provincial au sujet du collège (6 juin). — Fol. 51. Dénonciation de brigues pour les élections prochaines (10 juin). — Fol. 51 v°. Réception comme citoyen de Claude Belin, docteur ès droits, originaire de « Vezeneufz », au comté de Bourgogne. — Fol. 52. Don fait à la cité par la confrérie de Saint-Antoine d'une somme annuelle de cinq cents francs en faveur du Collège des Jésuites (12 juin). — Fol. 54 v°. Arrivée du comte de Champlite dans la cité. — Fol. 52. Cas de peste survenu rue du Clos (20 juin). — Fol. 53 v°. Procession générale, en commémoration de la délivrance de Besançon (21 juin). Fol. 56. Lettres de l'empereur Rodolphe et de l'archiduc

Albert au sujet des élections. — Fol. 57. Procuration générale des habitants. — Fol. 58 v°. Election des vingt-huit : « Sainct-Quentin : Francys de La Tour, Mre Bonad. Linglois, Mre Jehan de Basle, Me Jehan Saulget. — Sainct-Pierre : Estienne Grillet, Symon Marquis, Anthoine Mareschal, Mre Jehan Bonnet le viel. — Champmars : Jehan d'Anvers, Claude Despoutot, Mre Ayme Morel, Estienne Macheperin. — Le Bourg : Loys Gonnoz, Thiebauld Clerc, Regnault Poire, Claude Chassignet. — Battan : Guillaume Roillot, Mre Claude Philippe, Estienne Varin, Pierre Montaguz. — Charmon : Jean Maublan, Estienne Varin, Pierre Tornier, Mre Jehan Nicolas. — Arenne : Nicolas Belin, Philippe Noizot, Françoys Vaulderet, Me Anthoine Estienne (24 juin). — Fol. 59. Refus d'admettre parmi les vingt huit Jean Nicolas, « originel de mainmorte », quoique résidant dans la cité depuis plus de 30 ans et marié à une citoyenne. — Fol. 59 v°. Election de Jean Sauget, docteur ès droits, comme président des vingt-huit (25 juin). — Fol. 60 v°. Réception de Pierre Montagu parmi les vingt-huit, en remplacement de Jean Nicolas (26 juin). — Fol. 61. Election des gouverneurs : « Sainct-Quentin : Me Jehan Montrivel, docteur ès droitz, Mre Jehan de Basle. — Sainct-Pierre : Me Nicolas Marquis, docteur ès droitz, Pierre Mareschal. — Champmars : Françoys de Jouffroy, sr de Novillers, Guillaume d'Anvers, sr de Vellecler. — Le Bourg : Me Thomas Pétremand, docteur ès droitz, Pierre Varin. — Battan : Me Pierre Bichet, Me Estienne Montrivel. — Charmon : Mre Desirey Guybourg, Me Cl. Anthoine Buson, docteur ès droitz. — Arenne : Mre Jaques Jaquelin, Me Anthoine Estienne, docteur ès droitz. » — Fol. 61. Nouvel article de la Saint-Jean aux termes duquel aucun étranger, non originaire des Etats de l'Empire ou du comté de Bourgogne, qui sera reçu citoyen, ne pourra faire partie des gouverneurs ni des vingt-huit avant d'avoir résidé 25 ans dans la cité ; pour les mainmortables, on suivra toujours l'article fait en 1594. Refus de mettre en liberté Jean Broquard, dont l'élargissement avait été demandé par les commissaires impériaux (27 juin). — Fol. 67. Envoi d'un député à Spire pour empêcher l'exécution du mandement « de relaxando », obtenu par Broquard (15 juillet). — Fol. 68 v°. Expulsion de la cité de Rose Dordor, soupçonnée de sorcellerie et autres malversations (18 juillet). — Fixation du prix du blé des greniers à 32 gros l'émine. — Fol. 69. Révocation par les gouverneurs « du traicté ou accord de prolongation d'assignation », conclu à tort avec Broquard (21 juillet). — Fol. 70. Présent de quatre pots de vin au Père provincial des Jacobins, venu pour visiter le couvent de la cité (23 juillet). — Fol. 70. Procès criminel contre Jean Broquard, accusé « *d'homicide, monopole, sédition, contravention de priviléges, informations et brigues, usures, faulx, concussions, rapt, adultère et aultres crimes.* » Il est livré à la justice de mairie, et, à cause de la « *ruine des prisons* », enfermé dans la tour de Citeaux. — Fol. 71. Offre de Jean Chifflet, docteur en médecine, « par affection pour sa patrie », de prendre la charge de superintendant à la police et à la santé de la cité. — Il est nommé à cette charge (24 juillet). — Fol. 72 v°. Fixation du prix du blé des greniers à 30 gros l'émine (2 août). — Fol. 73. Nomination d'Etienne Paris, marchand, comme « aide et coadjuteur » de Jean Chifflet à la police de santé. — Jean Foraisse est désigné comme barbier de la peste (7 août) — Fol. 75. Fixation du prix du blé des greniers à 2 francs l'émine (11 août). — Fol. 75 v°. Nouveau mandement de la cour de Spire ordonnant l'élargissement de Jean Broquard (14 août). — Fol. 78. Désignation des gouverneurs Bichet et Buson pour aller à Spire protester contre le nouveau mandement obtenu par Broquard août). — Fol. 79 v°. Condamnation de Jean Broquard, pour contravention aux priviléges de la cité, à une amende de 100 marcs d'or pur, applicable pour une moitié au fisc impérial, pour l'autre moitié à la cité. — Désignation de Guillaume Chausse, prêtre, comme chapelain pour les pestiférés (25 août). — Fol. 80 v°. Avis donné par le Chapitre de la concession d'un jubilé par le pape. La publication en sera différée jusqu'après la Saint-Martin, à cause de la peste qui règne dans la cité et sur plusieurs points du diocèse (28 août). — Fol. 82 v°. Condamnation d'une femme à 60 sols estev. d'amende, pour avoir donné à un malade une poudre dont elle ne connaissait pas la vertu (4 septembre). — Décès de François Jouffroy, sr de Novillars, co-gouverneur en la bannière de Chamars (5 septembre). — Fol. 84. Permission donnée à deux échevins de la rue Saint-Paul, d'établir un impôt sur les habitants de la rue pour subvenir aux frais de la peste et à la réparation de « quelques tours » (11 septembre). — Fol. 84. Choix de trois nettoyeurs de peste : leur salaire sera de 30 francs par mois et ils recevront un habit à la fin de leur service (15 septembre). — Fol. 83. Nouveau mandement « *de non impediendo, cassando et restituendo* », obtenu à la Cour de Spire par Broquard père et fils. — La cité y répondra à nouveau (16-17 septembre). — Fol. 88. Permission donnée à Hugues Perreciot, fils de maître, d'exercer le métier de pâtissier et boulanger (1er octobre) - Fol. 89 v°. Fixation du ban des vendanges aux 24 octobre et jours suivants (9 octobre). — Fol. 90 v°. Licenciement des nettoyeurs de peste (15 octobre). — Fol. 92. Fixation du prix du blé des greniers de la cité à 22 gros l'émine (22 octobre). — Fol. 95 v°. Rapport fait par les députés à Spire sur leur négociation au sujet de Broquard (7-8 novembre). — Fol. 96 v°. Taxe des vins, les hauts coteaux à 36 florins, les moyens et les bas à 35 florins le muid (11 novembre). — Fol. 97. Cessation de la peste : le jubilé sera publié (13 novembre). — Fol. 99. Remontrances du Chapitre réclamant pour les chanoines et leurs suppôts, conformément à leurs priviléges, l'exemption pour leurs vendanges entrant dans la cité. - Paiement par la cité de 18 francs et demi à Nicolas Demoingesse, libraire, pour l'amodiation de la maison où son imprimerie est établie ; la cité ne lui devra plus rien à l'avenir à ce sujet (21 novembre). — Fol. 101 v°. Processions générales dans la cité pour l'ouverture du jubilé. — Fixation du prix du blé des greniers de la cité à 20 gros l'émine (1er décembre). — Fol. 102. Remerciements adressés à Chifflet, en lui donnant congé de la superintendance à la police de la peste (2 décembre). — Fol. 103. Don de 40 écus d'or soleil à Chifflet, pour ses services comme superintendant (12 décembre). - Fol. 106. Vente par la cité d'une cressonnière et d'un pré près de la fontaine des Dames de Battant pour le paiement de l'impôt du roi de France (23 décembre). — Fol. 107 v°. Amodiations de la cité (1er janvier 1598). — Fol. 109. Banvin de l'archevêque : il n'use pas de son droit cette année (5 janvier). — Fol. 114. Acquisition d'une maison à côté du collège. — Choix de François Gauldot comme avocat de la cité (30 janvier). — Fol. 115. Fixation du prix du blé des greniers de la cité à 22 gros l'émine (3 février). — Fol. 116 v°. Projet d'unir Saint-Antoine au collège, sauf à donner un autre bénéfice au commandeur de Saint-Antoine. — Commis pour négocier le logement des religieuses de Battant au prieuré Notre-Dame. — Amodiation de la portion de rivière appartenant à la cité entre l'écluse Saint-Paul et les moulins de l'archevêque, au prix de 14 francs par an (9 février). — Fol. 118. Fixation du prix du blé des greniers à 2 francs l'émine (18 février). — Fol. 119. Permission donnée aux Jésuites, « attendu la multitude des enfans et escolliers s'accroissant de jour à aultres et l'angustie et petitesse des classes du collège », d'occuper provisoirement la maison nouvellement acquise par la cité près du collège (19 février). — Fol. 120. Nouveau mandement de Spire en faveur de Jean Broquard (26 février). — Fol. 121. Décision de la cité d'obéir au mandement ordonnant la mise en liberté de Broquard, sauf à poursuivre ultérieurement la cause criminelle intentée contre celui-ci par le syndic (28 février-1er mars). - Fol. 124 v°. Institution de Pierre Varin, co-gouverneur, comme capitaine des archers (16 mars). — Fol. 125 v°. Expulsion de la cité, au

son du tambour, avec un chapeau de paille sur la tête, de deux filles impudiques. (26 mars). — Décès de Jean Montrivel, co-gouverneur de la cité (27 mars). — Fol. 126. Placet présenté par Prosper de La Baume, haut-doyen du Chapitre, abbé de Cherlieu, afin de prendre possession du temporel de l'abbaye Saint-Paul, dont il avait été fait coadjuteur de feu l'évêque de Lausanne, titulaire de ce bénéfice. — Permission accordée (28 mars). — Fol. 128. Fixation du prix du blé des greniers à 22 gros l'émine (7 avril). — Fol. 130. Le prix est abaissé à 20 gros (18 avril). — Fol. 130 v°. Institution de Guillaume d'Anvers comme capitaine des arquebusiers (22 avril). — Fol. 132. Fixation du prix du blé des greniers à 22 gros l'émine (30 avril). — Fol. 133. Processions générales et feux de joie pour célébrer la reprise de la ville de Raab, en Hongrie, sur les Turcs (1er mai). — Fol. 137 v°. Lettres de l'Empereur Rodolphe aux gouverneurs, au sujet de la réclamation du Chapitre, touchant les droits d'entrée des vendanges et vins de gamey, pour les inviter à respecter les priviléges du Chapitre. — Texte de la requête du Chapitre (29 mai). — Fol. 140 v°. Protestations des gouverneurs qu'ils ne veulent en rien attenter aux priviléges du Chapitre (2 juin). — Fol. 140. Bons offices de Hierosme Lisola, secrétaire du suffragant, en faveur de la cité, dans l'affaire du collège (3 juin). — Fol. 143. Annonce de l'arrivée dans la cité du comte de Varax et de son épouse. On tirera l'artillerie en leur honneur et un présent d'hypocras, de dragées et de confitures sèches sera fait à la comtesse (8 juin). — Fol. 143 v°. Processions générales ordonnées par l'archevêque pour rendre grâce à Dieu de la paix conclue entre les rois d'Espagne et de France. — Fol. 146. Défense d'inscrire le nom de Broquard, à cause de ses attentats, sur la procuration du peuple à la Saint-Jean (19 juin). — Fol. 149. Lettres de l'Empereur Rodolphe, du Roi d'Espagne et de l'archiduc Albert, au sujet des élections. L'archevêque et le comte de Champlite ont été désignés comme commissaires impériaux. — Fol. 149. Procuration générale de la cité. — Fol. 150 v°. Election des vingt-huit: « Sainct-Quentin : Me Jehan Saulget, Françoys de La Tour, Jacques Fluchard, Mre Bonadventure Linglois. — Sainct-Pierre : Estienne Grillet, Symon Marquis, Anthoine Mareschal, Mre Jehan Bonnet, le vieil. — Champmars : Jehan d'Anvers, Mre Ayme Morel, Estienne Macheperrin, Anthoinne Barbet. — Le Bourg : Loys Gonnoz, Thiebauld Clerc, Regnauld Poyre, Claude Chassignet. — Battan : Mre Claude Philippe, Estienne Varin le jeune, Pierre Montaguz, Daniel Chevannay. — Charmon : Me Claude Cabet, Estienne Varin le viel, Jehan Maulblan, Jacques Brenot le viel. — Arenne: Nicolas Belin, Philippe Noizot, Pierre Desprez, Françoys Vaulderet. » (24 juin). — Fol. 151. Plaintes du conseiller Boitouset, au nom des commissaires impériaux, de l'élection faite dans les bannières de Chamars, Battant et Charmont « de trois personnes fort suspectes de la religion ». — Fol. 151. Election de Jean Saulget, docteur ès droits, comme président des vingt-huit (25 juin). — Fol. 151 v°. Dénonciations contre Antoine Barbet, élu dans la bannière de Chamars, accusé de péculat, de brigues, d'adultère, et aussi « d'avoir demeuré quelque temps ès lieux de Genefve et Montbelial, et que Théodore de Bèze avoit demeuré plusieurs moys en sa maison » (26 juin), — Fol. 152. Election des gouverneurs : Sainct-Quentin : Humbert Lulier, sr de Preigney, Mre Jehan de Basle — Sainct-Pierre : Me Nicolas Marquis, docteur ès droits, Pierre Mareschal. — Champmars : Guillaume d'Anvers, sr de Vellecler, Estienne de Jouffroy, sr de Gonssans. — Le Bourg : Me Thomas Pétremand, docteur ès droitz, Claude Chassignet. — Battan : Me Remy Habitey, Estienne Varin le jeune. — Charmon : Me Jehan Chifflet, docteur en médecine, Jehan Malarmey, sr de Loray. — Arenne : Me Cl. Anthoine Buson, Me Anthoine Estienne, docteurs ès droitz. » (27 juin). — Fol. 153. Feux de joie ordonnés devant l'Hôtel de Ville, sur les monts de Chaudane, Rosemont et Bregille, « avec sons d'instrumens musicaulx, fiffres, tambours, mortiers, artilleries, et toutes allégresses possibles », en l'honneur de la paix. (1er juillet). — Fixation du prix du blé des greniers à 20 gros l'émine (2 juillet). - Fol. 154 v°. Relation des fêtes du 5 juillet en l'honneur de la paix. Le matin, il y eut les processions générales avec sermon en l'église Saint-Jean l'Evangéliste par le Père Guillaume, jésuite. Les rues étaient ornées de tapisseries, fleurs, rameaux, et, en certains endroits, d'arcs de triomphe recouverts de verdures, d'armoires et d'inscriptions. « *comme aussi de personnaiges sur beaux théâtres représentans matières d'allégresse et honestes* ». Après le dîner, au son des trompettes, fifres et tambours, furent conduits, par les rues principales « *treize chariotz de triomphe, bien dressez et rangés, dont sept estoient des sept artz libéraulx, ung de justice et paix, ung de Vénus avec son Cupidon, ung de Bacchus, ung d'Abondance et Bon temps, ung des Canonniers de la cité tiré par deux bœufs..., ung chargé et remply de jeunes filz et fillettes richement ornez et parez, oultre plusieurs tant à pied qu'à cheval représentans les vertuz et aultres personnaiges, estans dans la rivière soub le pont deux grands basteaux verdoyanz et armez, et ce aux frais et de la liberalité de particuliers citoyens* ». Ensuite eurent lieu les vêpres avec Te Deum. Le soir des feux de joie furent allumés sur les collines voisines et en divers lieux (6 juillet). — Fol. 156. Montre du Saint-Suaire en l'honneur de la paix (13 juillet). — Collation de la chapelle de Notre-Dame la Blanche, fondée en l'église Saint-Pierre par le testament de Vauchier de Saint-Paul, devenue vacante par le décès de Claude Bichet, faite par les gouverneurs et curé de la paroisse en faveur de Louis Sauget, prêtre, citoyen de Besançon (14 juillet). — Fol. 157 v°. Fixation du prix du blé des greniers à 16 gros l'émine (16 juillet). — Fol. 158. Difficultés au sujet de la ratification du traité du collège. Le P. Aquaviva, général de l'Ordre, trouve insuffisante la dotation de 2.000 francs. Il demande qu'on crée une 5ème classe, qui sera de grammaire ou de logique, moyennant une augmentation de la dotation de 1000 francs : sinon la cité risque de perdre le collège de Jésuites. — La cité consentira aux demandes faites, mais voudrait un délai de deux ou trois ans, afin d'obtenir à cet effet un bénéfice ecclésiastique (17 juillet). — Fol. 158 v°. Institution de Claude Chassignet, comme capitaine des arbalétriers. — Ordre à Jean Bugnot boucher, jadis roi des arbalétriers, de redresser le papegay pour qu'il soit tiré le 2 août prochain. — Proposition des gouverneurs de la bannière Saint-Quentin, à qui appartient le droit de présentation à la chapelle Saint Claude fondée en l'église Saint-Jean-Baptiste, d'unir ce bénéfice au collège (18 juillet). - Fol. 159. Proposition du chanoine Sauget, présenté pour obtenir la collation de la chapelle Notre Dame la Blanche en l'église Saint-Pierre, d'abandonner ce bénéfice en faveur du collège (20 juillet). — Fol. 160. Nouveau traité pour le collège, conformément aux décisions prises le 17 juillet. — Fol. 161 v°. Texte des lettres adressées de Rome par le P. Aquaviva, général de l'Ordre des Jésuites, au Père Gentil, provincial, à ce sujet (25 juillet). — Fol. 163. Institution du gouverneur Varin comme capitaine des archers (28 juillet). — Fol. 165. Autorisation de passage accordée à 120 Suisses, rentrant de France en leur pays. — Papegay des arbalétriers : il est abattu par Marc Antoine Buson, marchand (2 août). — Fol. 169. Décision au sujet du collège : on se contentera d'abord d'une classe d'humanités en plus, moyennant 500 francs par an, sauf à établir plus tard celle de logique (22 août). — Fol. 172 v°. Fixation du prix du blé des greniers à 15 gros l'émine (9 septembre). - Fol. 173 v°. Lettres reçues du roi de France et du duc de Biron au sujet des deniers arrêtés céans et barrés sur le capitaine La Fortune, jadis gouverneur de Seurre. — On charge Buson de la réponse (14 septembre). — Fol. 174 v°. Apposition de scellés faite par le juge de la régale sur la boutique d'un marchand

décédé, à la requête de la veuve. — Annulation de cette opposition jugée contraire aux priviléges de la cité (19 septembre). - Fol. 176 v°. Retour des Pays-Bas du secrétaire Lisola : il a obtenu appointment de 1.000 fr. par an sur l'abbaye de Luxeuil, en faveur du collège, moyennant le consentement du Pape et du cardinal Madrucci, abbé de Luxeuil (26 septembre). — Lettres envoyées au curé Sarragoz, actuellement auprès de Sa Sainteté, pour qu'il obtienne ce consentement (27 septembre). — Fol. 178. Ban des vendanges fixé aux 8 octobre et jours suivants (30 septembre). — Fol. 180 v°. Confiscation de vendanges contenant du gamey, venues d'Auxon et d'Avanne (11 octobre). — Fol. 183. Licenciemment de la garde, la paix étant conclue : on se contentera du service d'une escouade de 20 hommes (23 octobre). — Fol. 185. Adjudication de l'entretien des fontaines, au prix de 375 francs par an (30 octobre) — Fol. 185 v°. Rapport fait par le curé Sarragoz sur sa négociation à Ferrare, pour les affaires du collège (3 novembre). — Fol. 186. Réception comme juge de la cité d'Antoine Béreur, docteurs ès droits, en remplacement de Claude Boitouset, devenu conseiller à Dole. — Fol. 188. Commission donnée à Buson de rédiger des réponses aux lettres patentes du roi de France et aux lettres closes du duc de Biron (7 novembre). — Fol. 188 v°. Nouveau sceau de cuivre de la mairie fabriqué par Chassignet. Il porte l'inscription gravée : « f Sigill. cur. maiori. bisunt. » et à l'écusson les armoiries du prince d'Orange (9 novembre). — Vente du vieil horloge de Saint-Pierre à Prosper de Noz, « horlogeur », au prix de 41 francs. — Fol. 189. Avis envoyé par le comte de Champlite, d'après lequel le maréchal de Biron méditerait quelque entreprise contre la cité. — Institution de Pierre d'Argent, comme maître des monnaies. Texte du traité (10 novembre). — Fol. 190 v°. Taxe des vins, les hauts coteaux à 24 florins, les moyens et les bas à 23 florins le muid (11 novembre). — Fol. 192. Achat de deux portions de terre « en la Vaytte », par l'hôpital du Saint-Esprit (16 novembre). — Fol. 196. Permission accordée aux échevins de la rue Saint-Paul de « faire un gect » d'environ 100 francs sur les habitants de la rue, pour plusieurs réparations, tant à l'église paroissiale qu'à d'autres bâtiments de la rue (9 décembre). — Fol. 197. Vigiles et messe chantée pour le repos de l'âme du roi Philippe II. Ordre et préparatifs des funérailles qui se feront dans l'église des Cordeliers. Une oraison funèbre sera faite par un prêtre de la Compagnie de Jésus {13-14 décembre} — Fol. 200. Fixation du prix du blé des greniers à 16 gros l'émine (23 décembre). — Fol. 201 v°. Amodiatis de la cité (1er janvier 1599). — Fol. 203 v°. Le traité de gardienneté étant arrivé à expiration par le trépas du roi Philippe II, défense au juge de la gardienneté et au greffier d'exercer leurs fonctions jusqu'à nouvel ordre. — Fol. 204. Banvin de l'archevêque ; il ne fait pas usage de son droit (5 janvier). — Fol. 205 v°. Retour de l'archevêque de son voyage d'Italie (9 janvier). — Fol. 207. Rapport de Pétremand envoyé vers le comte de Champlite, au sujet du traité de gardienneté. Les gouverneurs devront s'adresser, pour le renouvellement du traité, à l'infante Isabelle, à présent comtesse de Bourgogne. En attendant ce renouvellement, il ne sera pas pourvu au remplacement du lieutenant de la garnison, dont le poste est actuellement vacant (15 janvier). — fol. 212 v°. obsèques de Rémy Habitey, ancien président des vingt-huit (11 février). — fol. 215 arrivée dans la cité de la duchesse d'Elbeuf : on lui fait présent de confitures sèches et de dragées (23 février). — fol. 216. condamnation à 50 livres d'amende d'un individu accusé d'avoir coupé 4 cerisiers dans le bois d'aglans (1er mars). — fol. 220. arrivée dans la cité de la duchesse de Brunswick : on lui fait le même présent qu'à la duchesse d'elbeuf (19 mars). — fol. 221. présentation par la cité de Etienne Galiot, fils de Didier Galiot, comme chapelain de la chapelle saint-lazare à la vèze, dont les gouverneurs sont patrons et collateurs (30 mars). — fol. 222 v°. envoi de Buson vers l'empereur pour le règlement de diverses affaires : affaire Broquard à spire, confirmation de l'édit des gameys et application de cet édit indistinctement à tous, sans exception du chapitre, etc. (3 avril). — fol. 223 v°. avis du passage, du côté de Montbéliard, de cavaliers et de gens de pied se dirigeant vers la france. le bruit court que le maréchal biron lève jusqu'à 1000 ou 1200 suisses pour les envoyer au comte Maurice d'après un autre bruit, biron doit arriver le lendemain dans la cité. — mesures de garde (10 avril). — fol. 224. fixation du prix du blé des greniers à 15 gros l'émine (15 avril). — fol 225. réception comme citoyen de prosper dunod « horlogeur et fourbisseur, natif de lavans, terre de Saint-Oyen » (21 avril). —fol. 226. demande du comte de champlite pour que la cité reçoive son frère, M. de Vergy, comme lieutenant de la garnison, en remplacement de m. de dissey. — sur la requête des gouverneurs, il consent à surseoir à cette prise de possession (28 avril). — fol. 228 v°. fixation du prix du blé des greniers à 14 gros l'émine (13 mai). — fol. 229. achat fait par la cité à mademoiselle de Buthiers, au prix de cent écus, d'une portion de verger et d'un « traige joignans au collège » (18 mai). —fol. 229 v°. ostension du saint-suaire fixé au dimanche suivant (21 mai). — fol. 233 v°. cession aux dames de Battant, en échange de leur couvent démolи par les nécessités de la guerre, des « meix et maisons », acquis du sieur vigoureux, sans rien réclamer des 430 francs de l'achat et des dépens (5 juin). — fol. 234. vacance de l'abbaye saint-paul par le décès de prosper de la Baume, haut doyen de l'église métropolitaine et abbé de Saint-Paul et de Cherlieu. mise sous séquestre des biens de l'abbaye. des commis sont désignés par les gouverneurs pour négocier et écrire en flandre afin d' « obtenir pension » sur les abbayes de Saint-paul et de Cherlieu (8 juin). — fol. 234 v°. fixation du prix du blé des greniers à 13 gros l'émine (12 juin). — fol. 235. acceptation par les dames de battant des bâtiments et jardins que leur offre la cité (16 juin). — fol. 236 v°. conclusion d'un accord avec le chapitre, à la suite de difficultés survenues entre celui-ci et les gouverneurs, au sujet de l'arrestation, en l'église saint-etienne, d'un étranger accusé de vol. — protestations réciproques de respect des priviléges (19 juin). — fol. 237. arrivée dans la ville du baron « théodore ab horben », commissaire impérial (21 juin). — fol. 238 v°. lettres de l'empereur Rodolphe, datées de prague le 24 mai, touchant les élections. — fol. 239. procuration générale des habitants. — fol. 240 v°. Election des vingt-huit : « saint-quintin : me Jehan Saulget, François de la Tour, mre Bonav. Linglois, Thomas de Valimbert. - saint-pierre : Estienne Grillet, Symon Marquis, Anthoine Mareschal, mre Jehan Bonnet le viel. ~ champmars : mre Ayme Morel, Estienne Macheperrin, Anthoine Barbet, me Anthoine Mareschal. — le bourg : Loys Gonnoz, Thiebauld Clerc, Regnault Poire, Anthoine Nayme. — battan : me Claude Cabet, Me Claude Philippe, Daniel Chevannay, Jehan Fusier. — charmon : Jehan Maublan, Pierre Tournier, Loys Coulon, Estienne Bourgeois. — arenne : Frédéric de Chavirey, Nicolas Belin, Philippe Noizot, François Vaulderet. » — élection de Jean Saulget, comme président des vingt-huit. - fol. 241. lettres du cardinal d'Autriche, relatives aux élections (24 juin). — fol. 241 v°. élection des gouverneurs : « saint-quintin : Humbert Lulier, sr de Preigney, mre Jehan de Basle. — saint-pierre : me Nicolas Marquis, docteur ès droits, Estienne de Jouffroy, sr de Gonsans. — Champmars : Guillaume d'Anvers, sr de Velcler, Pierre Mareschal. — le bourg : me Thomas Pétremand, docteur ès droits, Claude Chassignet. — Battan : me Claude Anthoine Buson, docteur ès droits, Estienne Varin. — Charmon : mre Jaques Jaquelin, me Jehan Chifflet, docteur en médecine. — arenne : me Anthoine Estienne, docteur ès droits, Frederic de Chavirey. » — fol. 242 v°. nouveaux articles de la Saint-Jean. à l'avenir les gouverneurs ne pourront faire rémission d'une somme supérieure à 50 francs, sans l'avis des vingt-huit. — deux

frères ou cousins germains ne pourront en même temps faire partie du gouvernement ou des vingt-huit, mais l'un pourra être gouverneur et l'autre siéger parmi les vingt-huit. — fol. 243. réclamations du commissaire impérial au sujet de la contribution contre le turc, dûe par la cité (28 juin). — refus du commissaire impérial de quitter la cité avant d'avoir obtenu une réponse au sujet de la contribution contre le turc. — les gouverneurs décident de contribuer pour 2000 écus, d'ici noël prochain, par manière de don gratuit, « sans tirer à conséquence, moyennant mandement contenant quittance de Sa Majesté tel que celluy concédé par l'empereur Charles cinquième, en date à Worms le 1er août 1545, et assouplissement de la cause du fisc à Spire contre la cité... ». - Fol. 243 v°. Emprisonnement de Jacques de Valimbert pour « propoz scandaleux mal sentans de la religion » (30 juin). — Fol. 245 v°. Fixation du prix du blé des greniers à 12 gros l'émine (8 juillet). — Fol. 246. Pour le paiement de la contribution contre le Turc, édit ordonnant à chaque ménage de payer 3 gros 1/2, à chaque veuve de payer 7 blancs, à chaque habitant de la rue Saint-Paul 14 engrognes par mois (9 juillet). — Fol. 248. Annonce de l'arrivée en la cité, le mois prochain, de l'archiduc Albert et de l'infante Isabelle Claire-Eugénie se rendant d'Espagne aux Pays-Bas. Commis pour organiser les préparatifs de leur réception (23 juillet). — Décision d'aller au devant des Archiducs jusqu'à Bâle pour leur présenter requête au sujet du protectorat de la cité. -Fol. 248 v°. Arrivée du comte de Champlite dans la cité (24 juillet). — Fol. 249 v°. Convocation des anciens gouverneurs, vingt-huit et notables pour aviser à la réception à faire aux Archiducs dans la cité et voir ce qu'il convient de faire pour le renouvellement de la gardienneté (30 juillet-2 août). — Fol. 251 v°. Défense aux bouchers pendant le séjour des Archiducs, de vendre la viande à un prix supérieur à 6 blancs la livre, le bœuf et le veau, à 2 gros la livre, le mouton (6 août). — Fol. 252. Présents fait à M. Damant, chancelier des Archiducs, et à ses filles et belle-sœur, arrivant dans la cité (7 août). — Fol. 252 v°. Présent fait à M. de Morteau, arrivant dans la cité (11 août). — Fol. 253. Retour de Bâle des commis envoyés vers l'archiduc Albert et l'infante Isabelle Lettre de l'archiduc Albert : ses affaires et celles de l'Infante ne leur permettent pas de passer en Bourgogne, comme ils en avaient le désir. Les gouverneurs remettront donc au comte de Champlite les conditions et modifications qu'ils comptent insérer dans le traité de gardienneté ou les enverront à Bruxelles par procureur (13 août).—Fol. 253. Echange de congratulations avec M. de Morteau (14 août). - Fol. 255 v°. Arrivée du comte de Champlite dans la cité (18 août).—Fol. 256. Réception de Perceval Carblet, de Dijon, horloger, comme citoyen (19 août). — Fol. 256 v°. Négociations avec le comte de Champlite, à Besançon, au sujet des conditions du renouvellement du traité de gardienneté (20-28 août). — Fol. 259 v°. Nouvelles tentatives, d'accord avec l'archevêque et le Chapitre, pour le rétablissement de la juridiction ecclésiastique (31 août). - Fol. 261. Décision par laquelle, dans les sentences et les actes, au lieu de « juge du Roy catholique d'Espagne duc et comte de Bourgoigne », on écrira désormais : « juge de Leurs Altesses Sérénissimes ducz et comtes de Bourgoigne » (3 septembre).— Fol. 263. Fixation du ban des vendanges aux 20 septembre et jours suivants (13 septembre). — Fol. 263. Grande abondance et fertilité des vignes (15 septembre). — Fol. 264. Requête de Jean d'Aubonne, chanoine régulier et obédiencier en l'abbaye Saint-Paul, élu abbé de Saint-Paul, afin d'être mis en possession du temporel de son bénéfice (16 septembre). — Fol. 268. Fixation du prix du blé des greniers à 13 gros l'émine (14 octobre). — Fol. 272. Réception de François Bulabois comme citoyen (4 novembre). — Fol. 273. Réception comme citoyen de Michel Tharin, du Villar, en Savoie (8 novembre). — Fol. 273 v°. Taxe des vins, les hauts coteaux à 14 florins, les moyens et les bas à 13 florins le muid (11 novembre). — Fol. 275. Attentat commis par le capitaine « Gaulchier », étant à cheval, contre Samson Malarmey, sr de Loray, devant l'Hôtel de Ville. Il a tiré sur lui « ung cop de pistolle ou scopette », puis s'est enfui par la porte de Charmont. Ordre de mettre les sceaux de la cité sur la maison et les biens du capitaine (16 novembre). — Fol. 277. Choix de Pétremand, pour aller en Flandre traiter de la gardienneté (25 novembre). — Fol. 279. Salaire de 9 francs par jour accordé à Pétremand pour son voyage, l'entretien de son serviteur et de ses chevaux (4 décembre). — Fol. 279 v°. Choix d'Etienne de Jouffroy, sr de Gonsans, pour aller en Flandre, au lieu de Pétremand, indisposé (6 décembre). — Fol. 282. Arrivée dans la cité d'Antoine du Passier, second président du Sénat de Chambéry, venu à la sollicitation du sr de Thoraise, pour exécuter un arrêt rendu contre le comte de Cantecroix par le souverain Sénat de Chambéry, commis à cet effet par l'Empereur. Conférence à ce sujet (14 décembre). — Fol. 282. Défense faite par les gouverneurs de procéder à l'exécution de cet arrêt. On trouve le président et un huissier « procédans par affixion de pannonceaux aux portes des maisons dites de Montmartin et de Cléron dépendans de la succession du feu sr cardinal de Granvelle et autres actes de mainmise ». Procès-verbal est dressé. — Fol. 282 v°. Décès de Mme de La Villeneuve, qui, par son testament, a fait de grandes aumônes aux pauvres de la cité. — Instructions remises au sr de Gonsans qui doit partir le lendemain pour les Flandres (15 décembre). — Fol. 283. Réunion des gouverneurs et des vingt-huit : le président et l'huissier sont ajournés, à la requête du syndic, à comparaître devant les gouverneurs pour répondre des attentats par eux commis : en attendant, ils seront consignés en arrêt dans leur logis (17 décembre). - Fol. 285. Notification d'un appel à l'Empereur présenté par le comte de Cantecroix contre l'arrêt du Sénat de Chambéry, que l'on voudrait exécuter. — Réquisition de M. de Thoraise, comme ayant-droit de défunte sa mère, demandant l'exécution de l'arrêt obtenu par celle-ci du Sénat de Chambéry contre le comte de Cantecroix. - Désir des gouverneurs d'arriver à un accommodement dans cette affaire, pourvu que les priviléges de la cité soient respectés (24 décembre). — Fol. 286. Départ de la cité du président du Passier, après avoir dîné chez M. de Thoraise, malgré l'arrêt rendu contre lui par la cité (28 décembre)